

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 26 septembre 2022

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 22/09/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-six septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY

Présents : 9

Présents : Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Votants: 11

Pour: 11

Représentés: Jean-Claude GILLON par Bernard RENOY, Alexandre BORRELLY par Emmanuel GHIOTTI

Contre: 0

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Romain NOEL

Objet: Enfouissement réseaux : signature d'une convention avec ENEDIS. - DE_2022_054

Le Maire expose au conseil municipal que des travaux d'enfouissement d'une ligne électrique vont être réalisés sur le territoire communal, ils traversent les parcelles C N°412 et 442 qui appartiennent à la commune, sur une bande de 3 mètres de large avec la pose d'une canalisation souterraine sur une longueur d'environ 258 mètre et la construction de 4 supports plus création d'une piste.
Des convention de servitudes doivent donc être signées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE les deux conventions de servitudes proposées ;
- AUTORISE le Maire à les signer.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
Les jour, mois et an susdits
Le Maire
Bernard RENOY



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/09/2022
004-210402343-20220926-DE_2022_054-DE